



Mémoire Présenté

par : Alioune

Mamadou SOW

Université Cheikh Anta Diop

**FACULTE DES LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE**

Les alliances matrimoniales dans la tradition pulaar

Annee Academique: 1991/1992

20 JUIL. 1993

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

★+◆★+◆★

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

+◆◆◆+

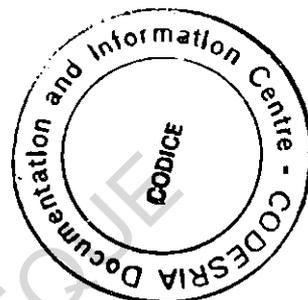
14.0205

SOW

6314

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

◆◆◆



SUJET

**LES ALLIANCES
MATRIMONIALES DANS LA
TRADITION PULAAR**

MEMOIRE DE D.E.A. D'ANTHROPOLOGIE

PRESENTE

PAR

Alioune Mamadou SOW

DIRIGE

PAR

Le professeur Abdoulaye Bara DIOP

Directeur de l'I.F.A.N.

ANNEE UNIVERSITAIRE 1991-1992

REMERCIEMENTS

★ ☆ ◆ ☆ ★

Je tiens particulièrement à remercier mon directeur de recherches.

La pertinence de ses remarques et analyses et l'utilité de ses recommandations, m'ont affiné le goût de la recherche.

Qu'il trouve dans ces lignes l'expression de mes sincères sentiments.

DEDICACE



A toutes les A. S. E. du Fouta...

Pour Ginol Mboon de Dioullom

Pour Yonta Daara Halaybe

S O M M A I R E

- A. Choix du sujet et Nature de la problématique
- B. Méthode de recherches choisies
- C. Champ de recherches
- D. Introduction générale.

Chapitre 1 : Les différentes formes de mariage

- A. Le mariage préférentiel
- B. L'alliance matrimoniale du libre choix du conjoint

Chapitre 2 : Processus d'un mariage

I. Les fiançailles

- 1. Rôle des parents
- 2. Rôle des Jeunes
- 3. L'officialisation des fiançailles.

II. Célébration du mariage

- a) la nuit du lenngi
- b) la journée de retraite
- c) la cérémonie de scellement
- d) la toilette de la jeune mariée
- e) la semaine de retraite.

III. Les prestations et leur signification

- A. Les prestations reçues par la catégorie des parents de la jeune mariée
- B. Les prestations reçues par la catégorie de la mariée :
 - a) les cousins
 - b) la fille
 - c) la classe d'âge de la fille.

Chapitre 3 : Tendances actuelles du mariage Pulaar

CONCLUSION GENERALE

A. CHOIX DU SUJET ET NATURE DE LA PROBLEMATIQUE

Le choix de ce sujet est le fruit de motivations personnelles, orientées par une double passion :

- une passion pour le monde rural qui nous a vu naître et grandir et qui se trouve aujourd'hui conséquences non encore maîtrisées ;

- une passion toute particulière pour les activités de la jeunesse de Fouta qui élabore un travail inlassable pour un devenir meilleur de sa société.

Notre courte activité militante, nous a conduit à travailler dans des associations villageoises que s'étaient fixées pour objectifs principaux :

- la réduction des prestations matrimoniales à leur taux purement symbolique ;

- la rentabilisation des coûts économiques dans les cérémonies de mariage ou de baptême ;

- la démythification et le dépassement de la division de castes de la société pulaar.

Les associations sont composées de jeunes mariés et célibataires des deux sexes de toutes castes confondues ; ils sont divisés en groupes qui prennent en charge les cérémonies à tour de rôle.

En prenant la responsabilité de tous les travaux impliquant la célébration d'un mariage ou d'un baptême, nous avons jugé avoir désormais, le droit de supprimer toutes les prestations liées à certaines de ces tâches précises. C'est dans ce sens, que nous

avons rayé par exemple, le Jambere maccube, prestation qui est accordée à la caste des esclaves d'un village parce qu'il leur revenait d'apporter le bois de chauffe.

Ainsi, nous pensions pouvoir aider chaque famille qui veut organiser une cérémonie de célébration de mariage ou de baptême, à dépenser peu, sans être déshonorée, et surtout, à profiter des dons et cadeaux qui ont été octroyés. C'était sans compter avec la tenacité du conservatisme des femmes âgées ; tout en nous encourageant dans nos initiatives, elles perpétuaient en cachette la distribution de toutes les prestations après chaque cérémonie.

L'attitude des vieilles nous semblait un peu contradictoire. Satisfaites d'être déchargées des durs travaux, elles restaient non disposées à renoncer à certaines prestations, qui, à notre avis, n'avaient plus leur raison d'être.

Ce constat d'échec, nous révélait la naïveté de notre démarche qui n'avait de commun que notre ignorance de la tradition, et de la signification des pratiques qui y relevaient.

Dès lors, il devenait, pour nous, nécessaire de saisir la société pulaar, dans sa dynamique actuelle, en passant par l'étude l'alliance matrimoniale dans la tradition, afin de mesurer, la portée des transformations qui l'affectent.

Il s'agit, pour nous, de revoir les différentes formes d'union matrimoniale et de dégager les normes essentielles qui sont retenues par la conscience collective concernant le mariage.

Nous tenterons ensuite de montrer le processus de la forme de mariage la plus fréquente, ainsi que les différentes prestations qui y sont impliquées.

Nous essayerons enfin d'élucider la question de savoir si le mariage en tant que construction dans le temps, peut garantir un équilibre dynamique dans une union où l'homme est le principal acteur.

B. METHODOLOGIE DE RECHERCHE CHOISIE

Sur conseil de mon directeur, j'ai procédé avant tout à une maximalisation de mes lectures, pour savoir ce qui restait à faire sur ce thème et éviter par la même de répéter ce qui est déjà dit.

Même si'il y avait beaucoup de documents sur l'alliance matrimoniale, cette pléthore laissait toujours une place à la recherche, car il y'avait des domaines non approfondis. En effet, Yaya WANE et Oumar BA dont les approches de la société pulaar font autorité n'ont pas eu le temps de développer dans leurs oeuvres, le processus logique de mariage et ses implications.

Une fois le sujet cerné et les contours dressés, je suis passé à la phase du travail de terrain.

Compte tenu du caractère très limité de mes moyens, j'ai choisi de rester à Dakar, d'interroger les vieilles femmes et d'avoir des entretiens avec quelques intellectuels qui ont eu à réfléchir sur la question.

Les témoignages et expériences recueillis m'ont permis d'appréhender le mariage traditionnel tel qu'il était conçu par les années.

Mon double statut d'acteur engagé dans le devenir d'une société et d'étudiant qui cherche à élucider ce qui, par la force de l'habitude, semble aller de soi, m'oblige d'avoir l'esprit critique en alerte vis-à-vis :

- d'abord de ma subjectivité naturelle qui est tributaire du savoir plus apparent que réel que je crois posséder de ma civilisation ancestrale ;

- et par rapport à la source de l'information qu'il faut contrôler, car les pratiques transmises de génération en génération sont soumises à beaucoup de déformations et d'interprétations tendancieuses.

C. CHAMP DE RECHERCHES

Notre étude est essentiellement portée sur deux des sept provinces historiques du Futa à savoir le Lao et le Yirlaabé.

Se trouvant au centre du Futa, par leur position, nous pouvons remonter aux pratiques matrimoniales traditionnelles avec une chance d'amoindrir les problèmes que causent les emprunts. En effet, les provinces occidentales que sont le Dimaw et le Toro sont de longue date en rapport avec le walo peuple de wolof et de maures.

Dans les provinces orientales, le Bossea, le ngenar et le Damnga, on assiste à une cohabitation entre peul et soninké.

A partir de Dakar, nous avons mené nos investigations en interrogeant les ressortissants des villages situés dans ses deux provinces, en nous limitant sur la rive gauche du fleuve Sénégal.

Ainsi, nous avons pu collecter les informations nous permettant d'avoir une vision un peu plus claire du processus du mariage tel que conçu dans la tradition pulaar.

La compréhension, à laquelle nous tendons, ne provient pas des faits nouveaux qu'il faut révéler, mais des relations nouvelles qu'il s'agit d'établir entre les faits, ce qui donnerait une

signification plus éclairante du mariage traditionnel comme concept.

D. INTRODUCTION GENERALE

L'alliance matrimoniale est un thème incontournable pour l'étude d'une société. L'importance qu'une société a toujours réservée à la manière dont se forment les unions, est attestée par le fait que, d'éminents chercheurs, qui ont réfléchi sur l'organisation des sociétés, ont accordé une part importante au mariage.

En effet, Lévi-Strauss disait que «la reconnaissance sociale du mariage (c'est-à-dire que la transformation de la rencontre sexuelle à base de promiscuité, en contrat, en cérémonie ou en sacrement) est toujours une angoissante aventure. Et, on comprend que la société ait cherché à se prémunir contre ces risques pour l'imposition continuelle et presque maniaque de sa marque (...). Tout mariage est une rencontre dramatique entre la nature et la culture, entre l'alliance et la parenté.»⁽¹⁾

Il est ce complexe de normes sociales, qui règlemente les relations sexuelles entre un homme et une femme, et les lie par un système d'obligations mutuelles.

Il fait l'objet de cérémonies rituelles par les membres de la communauté. Les cérémonies attestent la reconnaissance par la société, du changement de statuts des nouveaux mariés.

"Parmi tous les rites de passage, dira Girard, qui jalonnent le cours de la vie humaine, le mariage revêt une importance particulière au point de vue de l'individu, comme au point de vue social.»⁽²⁾

1) Claude Lévi-Strauss : Les structures élémentaires de la parenté. Réédition 1967 Paris PUF. PP 606-607
2) Alain Girard : Une enquête psychosociologique ; le choix du conjoint dans la France contemporaine.
Page 13 - Paris 1964.

L'acquisition d'un nouveau statut des conjoints et l'établissement d'alliance entre les groupes de parenté, constituent la base sacrée du mariage, le différenciant du coup de toute forme de relations sexuelles temporaires ou permanentes.

Le mariage traduit pour une société le moyen d'assurer la perpétuation de ses groupes, donc un souci d'ordre et de sécurité collective.

Comme toute société, la société pulaar dispose de ses règles qui définissent le système d'alliance et qui formulent les interdits ou les impératifs aux groupes dans lesquels ou avec lesquels il est prohibé ou recommandé de s'allier.

Les prohibitions matrimoniales codifiée par la conscience collective se porte sur l'appartenance de caste. Cette société est hiérarchisée sur la base de trois grandes catégories sociales dont: les nobles (RIMBE), les artisans (neenbe) et les serviteurs (riimaybe).

A l'intérieur de ces catégories sociales, les castes peuvent s'observer des interdits d'alliance.

Par exemple dans la catégorie des nobles, la castes des conseillers ou diplomates du (Jaawandbe) ne se mariait pas avec la caste maraboutique les (Torobbe). Cela peut être dû au fait qu'à l'avènement du régime Almamy, les marabouts étaient au pouvoir et la cour du roi était composée par les Jawandbe ; la nature des relations entre le roi et ses conseillers/courtisans ne permet pas l'échange de femmes.

Le slogan que renchérit l'endogamie de caste est consacrée dans cette formule "yoo gundo res gundo, Elo resa Elo."⁽³⁾.

1) Cette formule signifie que chacun se limite à sa caste et elle se réfère aux reptiles sauriens.

CHAPITRE 1 : LES DIFFERENTES FORMES DE MARIAGES

Dans la société Pulaar, les alliances matrimoniales peuvent être ramenées à deux formes principales :

- l'alliance matrimoniale préférentielle ;
- l'alliance matrimoniale du libre choix.

Ces deux formes, les anthropologues les qualifient en terme de structures élémentaires et de structures composées.

Pour le prof Diop "la théorie de l'échange matrimoniale distingue les structures élémentaires caractérisées par le mariage préférentiel des cousins croisés, des structures ou complexes permettant le mariage par dot ou le libre choix des sociétés contemporaines."⁽⁶⁾

Levi-Strauss écrira que "le nom de structures simples est réservé aux systèmes qui, comme le mariage des cousins croisés procède à une détermination quasi-automatique du conjoint préféré. Tandis que les systèmes fondés sur un transfert de richesses ou sur le choix libre comme plusieurs systèmes africains et celui de notre société contemporaine entreraient dans la catégorie des structures complexes."⁽⁷⁾

Même s'il n'existe pas de règles strictes qui imposent, certains types de mariages, le fait que leur pratique soit fréquente, nous amenera à voir quels sont les mobiles conscients dans la société, qui les soutendent.

⁶⁾ Diop Abdoulaye BA : la famille wolof : tradition et changement Kartala 1985, p. 81.

⁷⁾ Levi-Strauss (C) : Les structures élémentaires de la parenté - Réédition de 1967 Paris PUF P.9.

A. LE MARIAGE PREFERENTIEL

Dans l'assumption de ses fonctions sociales, la famille suit les enfants de l'éducation jusqu'au mariage, qui, est un événement important dans la vie de l'individu.

Si elle ne décide pas leur mariage de façon autoritaire, elle les oriente, en tout cas, dans une direction précise, par ses modes de vie et relations, ou par les contes et légendes, ou d'initiations, qui sont les canaux des normes collectives.

<<Les préférences matrimoniales toucouleur sont nettement familiales ; le mariage entre consanguins étant pour ainsi dire une règle sociale collectivement admise d'appliquée>>.

L'alliance préférentielle dirigée vers des parents est une donnée essentielle du mariage traditionnel pulaar et de ce fait est laissée à la mère de famille.

Une mère peut manifester le désir de voir son fils allié à la fille à naître de sa soeur ou d'une amie très appréciée. Cette première symbolise le futur bien matrimonial en parole, et quand elle naîtra par un petit bout de tissu à la cheville ou à la main (pratique appelée habbude tekkel) de la fille. C'est la fiançaille prénatale.

Toutefois, ni l'optée devenue grande, ni sa famille ne sont encore véritablement engagées par ce geste, pas plus d'ailleurs que le garçon qui peut revenir sur le choix de sa mère. Mais si cette dernière meurt sur ces entrefaits, le garçon exécute le consentement, parceque le parent est un être sacré surtout s'il rejoint le monde de esprits.

1) Wane Vaya : Le toucouleurs du Fouta toro
Stratification sociale et structures familiales - IFAN Dakar 1969. P. 141-142.

L'alliance matrimoniale préférentielle concerne beaucoup plus les cousins chez les pulaar.

Selon nos informations, la lignée maternelle était privilégiée dans l'option matrimoniale. La mère du jeune garçon était plus impliquée dans les primes démarches de fiançailles de son fils, ce qui l'amenait chez son frère qui a le statut de donneur de femme.

Cette union entre cousins croisés maternels était fréquente et son succès difficilement égalable du fait de l'excellence des relations entre oncle et neveu.

Avec l'influence arabo-musulmane qui redynamise le mariage modèle est devenu l'union entre les cousins parallèles.

Le mariage patrilatéral qui fait passer l'honneur au premier plan était surtout guidé par le souci de maintenir le transfert de richesses dans le lignage ; car l'échange de femmes engageait un nombre important de circulation de biens (bétail).

Du même coup, le mariage avec la fille de la soeur du père ou tante paternelle est monté au second rang laissant derrière l'union avec l'oncle maternel ou avec la tante maternelle.

A ces niveaux, la constante est que le mariage visait concrètement à pérenniser une parenté déjà existante et sans cesse renouvelée, et qui devient à chaque génération, un peu plus inextricable.

C'est dans ce même souci de continuation et d'entretien de la parenté, qu'on pouvait repérer d'autres formes de mariages dits unions matrimoniales arrangées.

- Le levirat est une forme d'alliance qui signifie la reprise de l'épouse du frère défunt, plus souvent par son cadet (bamtude). Cette pratique vise la sauvegarde et la continuité dans la gestion des biens laissés par la frère, ce qui, dans le cadre de la patrilocalité, n'occasionnera pas de transferts. Les enfants seront effectivement pris en charge par le frère de leur père biologique qui devient leur père adoptif.

- Le sororat est aussi un mariage arrangé qui vise à reconduire une alliance en remplaçant sa femme décédée par sa soeur cadette.

Elle est remise dans la chambre de sa soeur (badtaado esundu) parce qu'elle est considérée comme la mieux placée pour élever les enfants laissés par sa soeur.

Par le sentiment d'appartenance utérine et l'affection qui en découle, elle ne pourra faire de distinction ou de favoritisme entre ses enfants biologiques et ceux qu'elle a élevés.

- Le mariage-don (dewgal sadak) souvent caractérisé par l'absence de dot et surtout un grand décalage d'âge entre les deux conjoints.

En effet, un père peut chercher l'alliance d'un vieux pieux en lui offrant sa fille en mariage. Ce type d'union fonctionne souvent avec des querelles quotidiennes, traduisant de façon exemplaire deux visions différentes de la vie commune. La maturité de cet homme marque un trop grand écart avec sa jeunesse. Pour la fille, avec un vieux mari, elle vivrait sous la menace permanente d'un veuvage prématuré, à la suite duquel, un mari se fera rare. La conscience collective tient une jeune veuve pour responsable de la mort (Koo kiitaado), et pour parler de la vie de la veuve, on demandera combien «elle a tué» (no foti à wari) de maris.

Une union arrangée, c'est aussi le mariage entre deux vieillards qu'on retrouve dans la société pulaar.

Tenant compte du fait qu'un célibataire ne peut être considéré comme responsable, il est établi donc une alliance entre ces deux êtres d'âge supérieur. Cette alliance sans enjeu réel est symbolisée par une corde qui attache et prend ce nom : boggo.

- Dans le souci d'intégrer chaque individu dans l'ensemble social, les anciens arrangeaient une alliance entre deux handicapés. En effet pour les anciens, le bon fonctionnement du tissu social passe par la participation de chacun au cadre de vie qu'est la famille. Ainsi dans cet espace socio-économique, l'individu aura successivement différents statuts dans sa vie, allant du statut d'enfant à celui d'ancêtre en passant par le jeune célibataire et le père de famille.

Dès lors, dans la chaîne ininterrompue des relations sociales, il n'y a pas de place pour isolement de l'individu. C'est pourquoi, le handicapé aussi physique que moral sera aidé à remplir l'exigence fondamentale de la vie qu'est le mariage.

De même qu'un célibat volontaire est inconcevable pour la communauté villageoise, de même, la communauté se considère responsable d'un célibat forcé d'un handicapé sans soutien réel.

B. L'ALLIANCE MATRIMONIALE DU LIBRE CHOIX DES CONJOINTS

La position des familles et le rôle dominant qu'elles jouaient dans le mariage s'effritent lentement sous l'effet de la mobilité des individus et de la valorisation de la dot. "Le choix personnel du conjoint, remet en cause les formes traditionnelles de l'alliance. L'adoption ancienne de la dot a constitué de bonne heure un facteur important d'assouplissement et de dislocation du

système traditionnel d'échange des femmes par l'union préférentielle avec la cousine croisée".(9)

Néanmoins, le choix individuel entre les conjoints offre une liberté, relative. L'existence de la conscience rappelle le domaine d'application du choix libre.

Le choix libre, donc à ce niveau, signifie le consentement des deux (futurs) conjoints pour l'alliance qui a été proposée par les parents. C'est une alliance qui s'accompagne d'un transfert de biens entre les familles.

Dans cette option matrimoniale, la consultation de la fille n'était que formelle car son choix demeure passif. La décision revient malgré tout aux parents que la fille ne risquera jamais de contrarier. Si elle agissait contre la volonté de ceux-ci, elle serait privée de tout soutien en cas d'échec ou de rupture de son mariage. Or puisque son rôle est de lier des familles, il faut que son choix se confonde avec celui de ses parents pour que les sentiments de ceux-ci envers elle durent et se renouvellent après son départ.

Dans le choix relativement libre des deux futurs conjoints, un dialogue qui les permettait de se familiariser soutenait la période des fiançailles (prochain chapitre).

Pour une diwo divorcée, son remariage est généralement précédée par une négociation directe du nouveau prétendant avec elle. C'est en cas d'acceptation de l'alliance-projet par la femme que l'homme s'adresse à la famille de celle-ci pour exposer son intention.

9) Diop Abdoulaye BARA : La famille wolof
Tradition et changement
Kartala 1985. P. 91.

Il est fréquent que le diwa prolonge volontiers la période des fiançailles, obligeant ainsi le prétendant de faire sa cour en donnant d'importants présents pour prouver son amour et sa générosité et du coup réhaussant la célébrité de la femme ; car la valeur du diwo réside dans sa capacité à s'attirer le plus grand nombre de prétendants ; ce qui montre à l'opinion qu'elle n'est pas responsable du motif de son divorce.

Dans le mariage traditionnel, il y a ce que Dupire intègre dans les formes de choix libre par rapport au mariage arrangé : c'est le mariage par enlèvement ou Caayngal.⁽¹¹⁾

Le Caayngal, «ce simulacre d'enlèvement est un mariage juridiquement légal avec une jeune fille, de moindre qualité que le ndiftunngu. Il revet deux formes : enlèvement d'une fille sans prévenir ses parents ou sa financé avec l'accord de ses parents.»⁽¹²⁾

Dans le premier cas, l'enlèvement de la fille est directement suivi de la consommation du mariage chez le jeune garçon plaçant ainsi les parents de la jeune fille devant le fait accompli ; dès lors ils acceptent le versement des prestations ordinaires, socialisant ainsi un mariage "sauvage".

Dans le second cas, l'enlèvement de la fiancée est une sorte d'arrangement réciproque. Pour les parents de la jeune fille qui manquent de moyens, c'est une occasion d'éviter les charges d'une cérémonie de célébration de mariage ; car si la famille n'arrive pas à faire un festin pompeux avec des dons aux troubadours,

(10) Enlèvement traduit deux actes différents du mariage dans la langue pulaar

- Caayngal : C'est l'enlèvement de sa fiancée ou d'une autre fille par surprise à n'importe quel moment et n'importe quel lieu de travail (champ, puits...) ou dans son sommeil, dans un lieu de travail (champ, puits...) ou dans un espace de jeu.

- Ndiftunngu : diftogol : c'est la cérémonie d'enlèvement qui met fin à une journée de célébration de mariage. Après avoir rem..... promesse faites des prestations par la délégation maritale, les maris (compagnons du mari) voient, enlèvent (diftaade) la nouvelle mariée.

(12) Dupire (M) organisation sociale des peul, seuil, 1962 P. 62.

namakalor (mangeurs), ces derniers vont détruire l'honneur de la famille.

Le jeune homme y gagnera parce que l'enlèvement aura permis de précipiter voire anticiper sur les démarches souvent longues qu'engage un mariage-fiançailles, et surtout qu'on lui accorderait le temps nécessaire pour le versement des prestations.

Si le jeune a pour fiancée sa cousine (fille de son oncle), tenant compte de ses difficultés financières, il peut avoir le conseil ou l'aval de son oncle pour enlever sa fiancée.

Ainsi les deux parties combinent un vol au détriment de la fille et de sa classe d'âge.

Pour la fille, son mariage est dévalorisé et ne sera pas retenu par la mémoire collective et elle ne connaîtra pas les sept jours de retraite. La classe d'âge de la fille risque de ne pas recevoir en dons, les frais de consommation du mariage, et n'aura pas à se regrouper pour les jours de retraite (dammbordu) donc elle aura perdue une des siennes sans dédommagement.

Nous ne saurons terminer cet aperçu sur les formes de mariage sans parler de la polygamie ou Nawliigu. Dans l'esprit du pullo, l'homme n'est véritablement tel que s'il accède au statut de polygame. Dans son fort intérieur, tout homme aurait souhaité avoir deux femmes car c'est la valeur repère pour qui veut être respecté parmi les siens.

Ainsi parmi les plus grands sujets au forum (place du marché, se trouve la plaisanterie entre les hommes accés sur les rapports de domination entre l'homme et la femme.

Ce qui aujourd'hui est conçu comme une bonne entente entre le mari et l'épouse était considéré comme la suprématie de celle-ci sur celui-là ; ce mari donc sans décision souveraine (Koo baawaado) n'aura pas le courage de devenir polygame.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE DEUXIEME : PROCESSUS D'UN MARIAGE

Le mariage traditionnel le plus répandu peut s'étaler sur plusieurs années, allant des fiançailles à l'arrivée de la fille dans la famille conjugale en passant par la journée de célébration du mariage.

I. LES FIANCAILLES OU YAMAL

Le yamal est celle période du projet d'alliance où les parents des deux familles et leurs enfants ont des rôles à jouer.

1. Le rôle des parents

L'importance des liens de parenté dans les alliances matrimoniales influence la distribution du pouvoir familial en faveur des femmes.

Au début des fiançailles, c'est essentiellement la mère qui se concerta avec son fils devenu majeur, pour s'entendre sur qui porter le choix, souvent orienté par la maman.

Une fois le choix déterminé, se déploient les stratégies d'observation de la personnalité de la fille⁽¹³⁾.

1) Il s'agit ici d'une fille en âge de se marier. Toute son existence avant le mariage, mboombaagu, est modelé par sa mère qui la forme aux travaux domestiques, la préparant ainsi au rôle d'épouse qui l'attend. La tradition impute la réussite ou l'échec du mariage d'une fille à sa mère. Ainsi la connaissance de la mère est déterminante dans l'observation de la fille ; même si le garçon est observé par la famille future alliée, l'observation de la fille est plus stricte parce que son... est déterminant dans sa future famille.

Pour que le projet d'alliance soit retenu, il faut aussi l'avis de l'oracle ou du charlatan qui, après avoir consulté la divinité donne un avis favorable ou non⁽¹⁴⁾.

La première prise de contact revient à la mère du jeune garçon, qui, accompagnée de sa conseillère de caste *neeño* rend visite à la mère de la fille.

Dans sa *lahal* (tasse en bois) elle met du mil, du lait caillé ou un savon et elle annonce secrètement l'objet de sa visite, c'est le *nuumbagol* ou chuchotement, montrant que le résultat de cette visite ne doit être divulgué car en cas de refus, l'opinion publique peut causer la crispation des relations entre les deux familles et partant, une rancune indélébile entre les deux jeunes fille et garçon.

En cas d'acceptation du projet d'alliance, la mère du garçon doit, après chaque récolte, envoyer une bonne quantité du mil *caatal* à la fiancée de son fils *yamaado biyam*, question de renouveler et de renforcer l'intention, qui passe de bouche à oreille sans être confirmée au villageois.

2. Rôle des jeunes

Le jeune garçon, par des prévenances, doit se faire remarquer par les futurs beaux parents grâce à ses services. En se montrant fort attentionné, il est qualifié de brave garçon, de travailleur par le père de famille qui reconnaît son mérite pour avoir sa fille en mariage.

14) L'intervention des devins dans le choix de l'alliance est une pratique répandue dans certaines sociétés africaines.

"La consultation des devins ou féticheurs, s'impose pour rejeter toute union défectueuse "disait Siré DIEDHIQU dans son étude sur "la conception de la dot chez les jeunes dakarois" ENSETP 1982, P. 4

Mariko Youssouf en faisait cas dans son travail "Parente et mariage chez les bambara de bougou" : "Deux et souvent trois devins sont consultés pour un mariage plus sécurisant". EHESS Thèse, Sorbonne, 1975 p. 160.

Si c'est un jeune cultivateur, pendant la période de décu (jiala waalo) ou l'hivernage (demal jeeri), il fait appel à sa classe d'âge pour l'accompagner (doftal) travailler dans le champ de son beau-père pour une journée. Ce jour de doftal seule la classe d'âge du fiancé, élargi à quelques jeunes de la classe d'âge inférieure, sera dans le champ.

Au cas où le groupe termine tôt le travail qu'il s'était fixé dans le champ, il passe aux champs des alentours jusqu'en fin d'après-midi.

C'est aux champs que la belle famille qui a préparé un grand festin à l'allure d'une journée de célébration de mariage, va envoyer la fiancée et sa classe d'âge porter le repas à la classe d'âge du fiancé.

A l'arrivée des filles, les deux fiancés doivent observer la rigoureuse attitude d'évitement.

Le fiancé et son ami le plus proche, sont dans une jeûne fictif, donc ne prendront pas part au repas, ko be hoorbe.

Quelques jours après, de nouveau, la belle famille prépare un repas de "rupture" apporté chez le fiancé par les filles, d'autres castes, de la classe d'âge de la fiancée.

Si le jeune garçon est un berger, il doit faire preuve de sa compétence dans sa qualité de Aga (titre le plus élevé d'un berger d'ovins et de caprin), dans la cérémonie du yaro organisée après les récoltes ou une après-mi de tabaski⁽¹⁵⁾.

15) Le yaro, c'est la cérémonie d'éparpillement, de dispersion ; disperser le troupeau et montrer n'est pas familier à celui-ci, ne s'en occupe pas ou rarement, tel est le sens de l'épreuve. Il doit prouver qu'il est attentif à son rôle protecteur, car la femme, elle aussi, pour être entretenue et protégée.

Or celui qui ne peut bien faire paître son troupeau pour s'attirer son attachement, ne pourrait en faire autant sa future femme, ni fonder des alliances harmonieuses et durables.

C'est le moment pour le berger de montrer qu'il n'a de préoccupations que faire paître et entretenir son troupeau. Ceci est vérifiable dans le bien indéfectible qu'il arrive à tisser avec son troupeau amené par le leadership bellier.

Le yaro consiste à parcourir une longue distance où le berger, suivi de son troupeau va emprunter des ruelles tortueuses, sauter des haies, traverser des maisons, passer au milieu d'une foule qui applaudit et crie sous le crépitement des fusils à poudre, pour tester de ce parcours de combattant, le aga sera très satisfait de constater que malgré les obstacles, le maximum du troupeau est avec lui à l'arrivée.

Au moment où le berger et sa suite se faufilaient dans l'itinéraire tortueux, la future belle mère apparaît avec une bouteille pleine de beurre qu'elle éparpille sur le troupeau (wiccude nebam sirme).

A l'honneur de sa fiancée, le berger égorge quelques bêtes qui seront amenées chez la belle famille pour un grand festin du soir. La belle mère invite toutes les femmes de sa classe d'âge à prendre part à la fête. Elle prépare un gâteau de mil au lait et de la viande qu'elle envoie chez la famille du garçon.

Dans la soirée, le fiancé et ses compagnons d'âge se déplacent pour une grande soirée de jeunes filles et garçons organisée chez la belle famille où les deux fiancés respecteront l'attitude d'évitement. Elles étaient les activités qui rythmaient la vie es fiancés jusqu'au moment où les parents décident de célébrer leur mariage.

L'élaboration de ce travail nous a rappelé une fois de plus que la recherche, quel qu'en puisse être l'objet, est une tâche passionnante mais surtout trop ardue et exigeante.

La chance qu'elle nous offre de déboucher sur des résultats intéressants dépend fondamentalement de sa bonne préparation.

Cette même préparation repose sur une réflexion conceptuelle qui puisse permettre de visualiser le réel dans sa complexité.

Notre recherche aurait pu avoir une portée plus pratique, une allure hautement scientifique si l'allocation très précieuse du CODESRIA ne nous était parvenue après coup. En effet, un travail de DEA qui se déroule en une année a peu de chances d'être effectué avec une subvention du CODESRIA qui délibère en fin d'année universitaire.

En choisissant de travailler sur le mariage dans la tradition pulaar, il fallait apporter une certaine clarification aux associations d'entraide et de développement du Futa qui ont toujours eu des problèmes à surmonter le poids de la tradition dans l'organisation des mariages.

Il fallait donc savoir qu'elles étaient les principales formes d'unions matrimoniales.

On s'est retrouvé avec l'alliance préférentielle qui est une structure simple hautement gérée par les mécanismes de la parenté.

Il y a l'alliance à libre choix des conjoints qui est une structure complexe car l'amour, le prestige social, l'intérêt économique des parents ou des jeunes, le pacte d'alliance politique peuvent guider cette forme de mariage.

Les prestations matrimoniales étaient symboliques au départ. Elles étaient un gage de la famille réceptrice déposé à la famille donneuse pour témoigner de l'accord qui uni désormais les deux familles.

L'implication de toutes les classes de la parenté dans le mariage traduisait l'esprit communautaire.

Chaque catégorie des parents de la jeune mariée, jeunes comme vieux avaient leurs parts dans l'échange.

De nos jours, la famille patriarcale qui privilégiait le mariage préférentiel des parents à cédé beaucoup de place au libre choix. La mobilité des individus, le contact avec d'autres cultures, l'accentuation des besoins due aux produits de la société de consommation ont favorisé la mercantilisation du mariage.

Dépenser beaucoup dans un mariage en vue d'asseoir un prestige social, ou rétablir l'équilibre en sortant d'un statut social inférieur qui a été attribué par sa caste, le fait est qu'aujourd'hui, le mariage fait passer l'économique au premier plan, créant ainsi une terrible confusion entre les marchés sexuel et matrimonial.

De la parfaite conscience de ce problème dépendra pour les jeunesses, le rétablissement du mariage dans ses propres fonctions d'intégration de réalisation et d'épanouissement communes de l'homme et de la femme.

Sans cette conscience, l'harmonie du présent et l'équilibre du futur pour la société pulaar sont à jamais compromises.

3. Le dongal lahal ou cérémonie d'officialisation

C'est après les récoltes du walo que la mère du jeune homme, se déplace cette fois-ci avec une forte délégation pour aller confirmer le projet d'alliance. Elle apporte une quantité dix fois supérieure, de ce qu'elle avait fournie durant le chuchotement, nuumbordi. C'est une retrouvaille qui officialise les fiançailles, et la mère du garçon annonce "avoir besoin" de celle qu'on leur avait réservée. Elle fixe une date sur environ deux mois et laisse à la famille alliée le soir de confirmer la date des semaines plus tard par l'intermédiaire de sa conseillère (de la famille).

A trois semaines près, le jour fixé est immédiatement publié dans les villages voisins et alliés lointains par des deux familles.

IV. LA CELEBRATION DU MARIAGE OU CUDDUNGU

1. Le lenngi⁽¹⁵⁾

La nuit de la veille du jour de célébration, les vieilles organisent une soirée de danses et de chants à l'intention de la fiancée. Elles ne manquent pas de louer ses qualités, elle qui a toujours été disponible et respectueuse en vers les plus âgées.

Si les familles alliées sont dans le même village, la séance se tiendra chez le jeune garçon ; et si elles sont des villages différents chaque famille organise sa veillée de danses chez elle.

16) Lenngi : veillée qui comble la yaman yanngé ou mère de cérémonie, parce que annonçait le changement de statut de sa fille ou de son garçon. La durée de la veillée qui traduit sa réussite dépendent des ondes qui seront distribués par les alliés de la même caste que la yaman yanngé.

On parle beaucoup plus de la fille que du garçon dans la soirée. Dans la vie courante, une vieille qui est contente du service d'une fille, la souhaite d'être mariée durant "une nuit de moustiques" ou tout le monde sera obligé de se mouvoir et donc de danser. Le contraire, c'est une "nuit d'hiver rigoureux" où les gents vont se coucher très tôt ; ce qui donnera un cachet ordinaire à la célébration de son mariage.

16) Dans la plupart des provinces du Fouta, si une caste organise une cérémonie de ménage ou baptême, toutes les autres, deviennent neene, prennent en charge les différents travaux, et demandent leurs prestations.

Durant la soirée, présidée par la yuman yanngé, les hommes (souvent jeunes) et les femmes, tous de la caste des familles alliées, vont offrir des dons à toutes les autres femmes adultes et vieilles, participent activement au lenngi ; les plus jeunes femmes, filles et garçons peuvent venir assister sans s'y mêler.

Aucun des deux fiancés ne participera à la veillée. Chacun d'eux, restera avec ses plus proches amis, en retrait par rapport aux va-et-vient des gens, jusqu'aux chants des coqs qui marquent la fin de la veillée.

2. Nallude e suudu ou journée de retraite

Au lendemain du lenngi, la fille continue son retrait du public en passant la journée dans une chambre (case) en compagnie de ses funeraabe ou jumelles qui défont ses traisses.

Le yuman yanngé, par l'intermédiaire de sa conseillère neeno convoque les femmes du village, afin d'évaluer la ration prévue pour le grand festin, c'est la pesée ou betu.

Après évaluation et commentaires, elles enlèvent les prestations des différentes castes du village, c'est le modo hinnde.

Les griots, même s'ils doivent passer la journée ont droit à leur "repos" estimé en mil, viande et huile.

Le père de famille quant à lui, montre les bêtes à sacrifier et les dépèceurs, souvent d'ancien aga (bergers) se chargeront de les neutraliser et les transformer, dans un temps record, en viande à la disposition des cuisinières. Si les familles sont d'une parenté très proche avec une grande solidarité entre les mamans, elles peuvent organiser une cérémonie de célébration commune en prenant

ensemble en charge toutes les dépenses chez le garçon ou la fille; c'est le tawtundirde. C'est à la fin de la cérémonie qui dure une journée pour les parents, que les mamans vont se partager les dons et cadeaux apportés par les alliés et parents.

Le refus est souvent dû au fait qu'une des femmes a plus de relations et d'alliés parce qu'elle répond toujours aux invitations faites à l'occasion de cérémonies de célébrations organisées par d'autres familles ; donc les aides qui seront apportées doivent, selon elle, la revenir (remboursement).

C'est après le grand repas de la journée que les hommes partent à la mosquée pour l'acte d'officialisation du mariage.

3. Le kumal ou cérémonie de scellement⁽¹⁷⁾

C'est le moment de sceller l'alliance dont la tâche revient enfin aux pères de familles qui étaient jusqu'à là en dehors des négociations.

Dans la tradition, le kumal intervenait près de deux ans avant la célébration du mariage. Un engagement sur parole était alors sacré et aucune des deux parties ne songerait à trahir au risque de perdre son honneur. Avec l'islamisation, le marabout devenu maître de séance recommande de sceller l'alliance le jour même de célébration à laquelle du reste, ils veulent imprimer un cachet très religieux et austère surtout.

(1) Kumal = "l'alliance est scellée jusqu'à ce qu'il est resté de liane" dit le pulaar ; le kumal renvoie aux lianes d'arbres, humde haabaaji keddii. C'est une image qui renvoie à la conception néocalédonienne de l'alliance "lianes qui lient" selon Pierre Metais dans "mariage et équilibre social" p. 91.

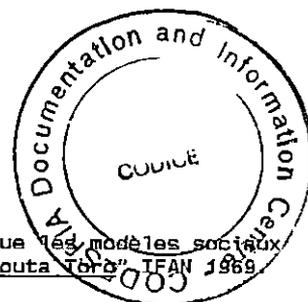
Dans une logique de lutte contre les rites traditionnels et de la limitation des dépenses ostentatoires, les marabouts autorisent la possibilité de consommer le mariage après le kumal (devenue cérémonie religieuse) même si la célébration publique n'est pas intervenue. Ceci permettrait de pallier aux risques de tentation (réaorientation du choix par l'amour ou l'argent) qui peuvent, saisir un des concernés par le mariage-projet.

En tant que cadre social incontournable, la présence du marabout est obligatoire. Dans chaque village, on s'est arrangé, en cas de déficit" à choisir parmi les sages du village quelqu'un pour présider à la séance de scellement et souhaiter une bénéfique alliance.

La cérémonie, réunit les deux délégations paternelles dirigée chacune par un frère cadet. Les parties discutent et s'entendent sur les modalités du paiement de la dot. Les représentants du mari donnent toutes les prestations indiquées et le marabout, après consultation des témoins proclame le scellement et autorise au Bilali muezzin de propager l'acte à l'assistance.(18)

4. Juurgal Koondi ou toilette de la fille

Dans cette journée de célébration où la fille dans une chambre était retirée du public, en fin d'après-midi. Les "maris" viennent sur leurs chevaux chercher leur femme ; ils sont venus l'enlever "diftaade". C'est le moment pour la mère de rendre hommage à sa fille de lui témoigner son affection à quelques instants d leur séparation.



18) Yaya WANE est d'avis que "l'emprunte de l'islam dans la société toucouleur est telle que les modèles sociaux que celle-ci tend à privilégier sont inséparables d'avec l'islam. "Les toucouleur du Fouta Toro" IFAN 1969 P. 185.

Toutes les femmes adultes sont convoquées dans la chambre où la fille a passé la journée ; elle est seule donc avec les femmes âgées. Un pagne est étalé sur lequel on dépose un mortier et la fille s'assoie au dessus.

La mère de yanngé dépose la première un don en céréale sur le pagne (un mundo = 8 kg, par exemple), ça peut être aussi une pièce de monnaie qu'elle pose sur la tête de la fille.

Ainsi chaque parente, amie, et alliée de même caste dépose son cadeau. Comme le Lenngi danse de la veille, tous les cadeaux obtenus du juurgal kondi seront partagés entre les femmes des autres castes qui "s'infériorisent" et circonstentiellement.

Après l'assistance choisit sept femmes que la conscience populaire retient comme celles qui ont pu présenter leur koondi c'est-à-dire, qui ont longtemps vécu dans leur ménage, dévouées à leur mari, sans avoir été ni veuves ni divorcés.

A tour de rôle chacune d'elles, à trois fois prend une poignée d'eau qu'elle jette sur la fille. La septième accomplit le rite puis se charge de la toilette proprement parlée avec du savon ; la fille par son pied renverse le mortier. Elle (femme) l'attache ses amulettes, le petit pagne et un souvêtement en blanc.

Sur ces habits blancs, elle met un grand boubou richement teint et se protège d'un pagne joliment tissé appelé pagne de cola, peut être par sa couleur (wudere goro) et se couvre le visage d'un mouchoir noir léger et transparent.

Après que les maris aient remis les deux prestations (celle des campagnes qui menacent de cacher la fille et celle des cousins qui devraient l'amener sur leur cheval), on leur remet leur femme. Le vrai mari n'est toujours pas impliqué.

Si la fille doit être amenée dans un autre village, près de ses quatre plus proches campagnes partent avec elle dans la nuit chacune sur un cheval d'un de leurs maris, parce qu'il sont dans cette période, tous maris et femmes.

Le manque de montures fait que le reste de la classe d'âge les rejoint le lendemain dans la journée.

Ainsi le cortège sort du village sous les cris de yoro-yoro belel comme si on les traitait de voleurs de femmes.

A leur arrivée à destination, les maris se dépêchent d'entourer la mariée car c'est son tour d'être traitée de voleuse de mari ; elle aurait pu rester chez elle. Ainsi, ils forment un solide rempart pour la protéger contre les jeunes filles et femmes du village⁽¹⁹⁾ et les déposent sur les pieds de la yuman yanngé (la mère ou soeur aînée du père du mari) qui accueille son bela (plaisir d'avoir une belle fille une brû) avec un don en céréale destiné aux autres castes et une petite séance de danse est organisée puis la fille, sur les bras des maris qui courent est amenée dans une chambre où elle sera, pendant une semaine en retrait.

Les campagnes punndi Koyde. Leur plat de dîner est déjà sur la natte mais elles exigent un cadeau pour manger (ñaam gawri) ; Après satisfaction la mariée, conduit par sa délégation pour saluer la femme, un face à face muet, puis ils se retirent.

19) L'hostilité déguisée réservée à une mariée étrangère dans le village est constante dans le mariage pulaar. Considérée au départ comme indésirable, il va se passer du temps pour que les campagnes futures qui sont de sa classe d'âge, l'intègrent. Elles la considèrent usurpatrices de leur place, surtout si les filles de sa caste dans le village auraient pu être choisies et non elle. Ainsi est souvent développé l'idée qu'elle est d'origine familiale inférieure par rapport au mari ou qu'elle est plus âgée que celui-ci. Pour les pulaar avant de labourer le champ d'autrui, il faut t'occuper du sien hade sooytude cooye janane sooytu sooynde ma. La femme est un champ symbole de la terre qui recèle la vie, d'où sort du vivant. Quand elle tarde à être mariée cela signifie qu'elle n'est pas aimée, fertile c'est pourquoi elle est en "jachère" sooyde. Sooyde, c'est ce qu'une jeune fille répugna au premier chef.

5. Le dammbordu ou retraire

Au lendemain de l'arrivée de l'épouse dans la famille maritale démarre la cérémonie du dammbordu qui durait une semaine.

Après le petit déjeuner, d'intenses négociations étaient engagées entre les "maris et les "femmes" sur l'évaluation de la ration pour leur séjour⁽²⁰⁾ (ramené aujourd'hui à trois jours). La ratio de la mariée est calculée parallèlement à celle de sa classe d'âge.

C'est à la dernière nuit du séjour qu'intervient la consommation du mariage, l'acte ultime auquel était destiné l'enlèvement.

"La consommation est la cérémonie qui inaugure ^{formellement} les relations sexuelles entre mariés et tourne autour de l'importante question de la virginité de l'épouse"⁽²¹⁾.

C'est une soirée très attendue pour les deux parties car l'acte revêt un caractère de lutte, de conquête d'où sortira un vainqueur.

Le mari qui doit prouver sa virilité, ngoraagu peut être victime d'un sort jeté par des prétendants cocus ou par des troubadouss coolooji qui n'ont pas reçu les dons exigés. Temporairement impuissant, le malheureux ne pourra : pas yoltude (trouer), jüdde (s'apparenter) son épouse.

20) Dans dammbordu, les rapports entre les deux groupes sont en termes de "maris" et de "femmes ou épouses". Les premiers ayant le droit de battre les secondes en cas de lenteur ou de travail mal fait. C'est une période faste pour les rencontres loin du contrôle des adultes mais équilibrée (période) par le sens du devoir et de responsabilisation des garçons. Une légitimation des rencontres qui excluait la tentation.

21) Diop Abdoulaye Bara, parlant de la consommation du mariage dans : la société wolof, tradition et changement Kartala 1985. P.119.

La fille peut refuser la conquête du mari et ce dernier fera appel à ses plus proches amis qui veilleraient à côté pour neutraliser la fille.

Pour honorer sa famille, la fille doit prouver sa virginité par le nyodom (petit pagne) maculé de sang, démontrant du coup sa maîtrise du dingiral (arène de jeux, de rencontres), et de la bonne éducation de sa mère.

Le lendemain de bonne heure, le village se réveille se réveille sous le bruit des buuba ou tam-tam des danseuses qui fêtent la virginité de leur campagne, et les curieux se précipiteront à la chambre de la nouvelle mariée, pour constater à partir du nyodom exposé au public qu'"on y a trouvé..." = o tawraama.

C'est en début de matinée que le mari offre le jiidirdi prestation pour réparer les pertes subies ; elle est évaluée en une bête et du mil qui servira du repas de la journée et préparée par la booto(22).

Durant ces journées de dambordu, les deux classes d'âge inférieure et supérieure du mari, garçons et filles, se rencontraient chaque jour pour prendre ensemble les repas.

Ces journées étaient souvent dures pour les compagnes de la mariée qui prenaient en charge l'ensemble des travaux domestiques de la maison et qu'elles seront tous les présents à manger et à boire. Elles vivaient les rapports de soumission entre maris et épouses et ceux-ci les imposaient des tâches dures, les frappaient

27) Le booto est une femme adulte kordo (caste esclave) qui est la "pionnière" de la classe d'âge avec laquelle elle effectue tous les déplacements. Elle les initie aux négociations de prestations et à leur rôle dans chaque cérémonie. Avec la mawdo fedde, elles suivent la classe d'âge jusqu'au mariage de toutes les filles. La mawdo fedde, présente d'honneur est de caste torodo ; souvent âgée, elle ne fait pas déplacement mais en tant que responsable moral, elle écoute le compte-rendu de la booto.

pour ~~sa~~ ^{sa vengeance} vanger des conditions difficiles qu'elles les ont imposés pour l'acquisition d'une d'elles.

Ce dernier jour de dammbordu est marqué par le grand linge, wuppyode.

Les compagnes préparent d'abord, une pâte de boue de crottes, elles s'éparpillent dans le village pour salir les habits des jeunes rencontrés, et qui passaient la journée au dambordu.

Ainsi tous les habits salis ou non sont apportés joints à ceux de la famille du mari et constituent prennent la direction du fleuve ou du marigot en chantant.

Au retour des compagnes en fin d'après-midi, le repas, une pâte de grain de mil et de viande, gosi jombaaajo, est déjà prêt pour la consommation qui clôture le dammbordu.

Les compagnes doivent rentrer et laisser la mariée avec la plus proche amie sa "jumelle" pour quelques semaines (deux).

Deux semaines après le dammbordu, la jeune mariée doit retourner chez ses parents où elle restera ^{entre} trois et quatre ans.

Ainsi le mari prépare sa délégation avec quelques bêtes à égorger et une importante quantité de céréales.

Sur leurs chevaux ou boeufs domptés (cowoori), la délégation du mari (le mari et ses amis) ramènent la femme et sa jumelle.

C'est une visite qui dure près de trois jours et que, par les dépenses qu'elle engendre, prendre l'allure d'une nouvelle cérémonie de célébration de mariage.

Désormais, la femme restera dans sa maison paternelle pendant quelques années, jusqu'à ce que le mari vienne demander à la femme de rejoindre le domicile conjugal huurtoyade.

III. LES PRESTATIONS MATRIMONIALES ET LEUR SIGNIFICATION

Le nombre pléthorique des prestations recensées dans le processus d'un mariage pulaar et leur signification, rend compte de l'importance accordée à la symbolisation, et du souhait pour chaque individu de pouvoir se faire reconnaître dans le réseau des alliances. L'invitation doit être faite et doit être acceptée. L'obstention de quelqu'un au festin de mariage est un mauvais signe qui marque un refus de participer aux échanges qu'engage un mariage.

Les petits dons qui paraissent sans importance, ont une valeur hautement symbolique et permettent de raviser les comportements d'alliance et de parenté qui ont sans cesse besoin d'être entretenus et réchauffés ?

Les dons scellent le mariage pour leur nature magique ; "la chose donnée, dit Mauss en parlant du droit germanique, est toute chargée de l'individualité du donateur. Dans les mains du donataire, elle l'oblige à la racheter en se rachetant. La valeur des choses est dans les actes magiques, les formes solennelles du contrat, les serments et les rites échangés, les mains serrés, les repas pris en commun où chacun participe de la substance de l'autre." (23)

Marcel Mauss : sociologie et anthropologie
Introduit par Strauss (C....)
Paris, 4^e édition quadrige juin 1991.

Les dons ont leur nom et se rapportent à des situations bien^{seul} déterminées qui, saisies à travers le symbolisme. La femme occupe une place centrale dans ces cadeaux faits, reçus et rendus. Elle même, fait l'objet de don dokkaado et elle tend toujours à rentrer à son foyer d'origine ou à laisser chez elle un équilivant qui la remplace.

Dès lors, nous ne pouvons partager entièrement la conception de Meillasson de la dot. (24)

Son interprétation judiciaire de la dot tend à trop simplifier cette institution ; elle nie les enjeux des prestations sur le plan économique et social.

Les parents des mariés que la classe d'âge de la fille ainsi que ses cousins, sans oublier certaines catégories de castes dites inférieures.

Dans le mariage, qui signifie témoin d'alliance, preuve d'amour, moyen de respect de différenciation et de positionnement de la femme par rapport au marché sexuel. Donc la dot est une institution très complexe qui ne peut être dans une fonction stricte.

Dans la société pular à civilisation agropastorale, la dot et les prestations connexes sont exprimées en bétail, céréales, outils agraires ou services.

1) «La circulation des femmes pouvant être régularisée par simple mémorisation, la nature des objets destinés à remplir la même fonction que la mémoire peut être aussi abstraite que celle-ci. Leur mentalité qui ne représente que la créance et non l'objet de cette créance, sera donc indépendante du contenu de celle-ci. De même que dans n'importe quel système créancier, la créance matrimoniale peut être représenté par un objet quelconque sans valeur intrinsèque, qui peut n'avoir qu'une valeur judiciaire reposant sur un consensus unanime des parties, et la confiance réciproque qu'elles s'accordent.»

Les plus importantes s'expriment en bétail et on parle de mbaraangu, c'est-à-dire, mouton égorgé ou donné pour être sacrifié en faveur d'une catégorie d'alliance.

Le bétail est ici utilisé sous plusieurs formes et recouvre des fonctions diverses tout au long du processus du mariage.

Même dans les villages sédentaires n'élevant pas de bétail (villages de pêcheurs) la nomenclature des principales prestations fait référence au bétail.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

LES PRESTATIONS PREVUES PAR LA CATEGORIE DES PARENTS DE LA JEUNE MARIEE

Le premier don est celui octroyé par la mère du garçon à la mère de la fille. C'est le nuumbordi où elle vient lui parler à l'oreille de son projet d'alliance.

C'est un don composé de lait et de mil. Le premier, c'est le blan mythique qui traduit le bonheur et la prospérité, le second, la vitalité et l'abondance par ses grains qui, enfuis dans la tere, germent, donnent la vie et se multiplient.

Vient le moment où la mère du jeune garçon confirme le projet d'alliance. C'est le donngal lahal qui est la quantité dix fois supérieure à la première prestation. La maman est alors accompagné d'une très forte délégation qui peut être toute sa classe d'âge.

La fiançaille qui était alors murmurée et tenue secrète est désormais divulguée et portée à la connaissance du public.

La dot ou tene était alors une valeur d'échange qui était accordée à toute famille donneuse pour la consoler de la perte subie. C'est le principal facteur d'équilibre entre groupes de parenté.

Avec l'influence musulmane, la mariée est devenue la principale bénéficiaire de la dot.

C'est pourquoi durant la cérémonie de scellement célébrée souvent à la mosquée, au minimum le quart du montant de la dot négociée, est versée et le reste échelonné dans le temps.

D'autres prestations, dérivées de la dot initiale, sont immédiatement versées à ceux qui bénéficiaient de l'ancienne dot.

La moyenne de la dot était de quinze vaches, ou trois esclaves (un esclave = cinq vaches) ou cinquante mille francs CFA après l'introduction de la monnaie.

Les prestations dérivées de la dot traditionnelle, accordées aux parents de la fille étaient sensiblement égales ; c'est le mouton de sacrifice (mbarangu) et la quantité de milo correspondante destinée de façon particulière en classe des pères, mères, tantes et oncles de la fille.

De nos jours, le mouton de sacrifice de chacune des classes pères et mères est estimé à (1.000) mille francs alors que celui des deux autres classes était de cinq cent francs (500).

Le fait que la nomenclature des prestations des classes de parents âgés de la fille soit identique et de valeur égale montre que les rapports entre les filiations étaient équilibrés, dans une situation où la matrilinearité jouait les grands rôles dans la société. Avec la revalorisation de la patrilinearité, la valeur de l'oncle a baissé même dans un environnement social où le statut de l'homme est réhaussé par rapport à la femme.

Un mythe pulaar soutient que l'oncle sera l'unique sauveur de son neveu dans le tribunal transcendantal. Il sera le seul secours de son neveu dont les parents ignorent ; ce qui traduit les liens chaleureux et effectifs entre l'oncle et le neveu.

Or cet argument est complètement esquivé par les marabouts (gardiens de l'héritage de la colonisation arabe) qui pour conseiller un homme affirment qu'il doit respecter d'abord. Dieu en suite ses parents directs (père et mère) et enfin son marabout.

V. TABLEAU I : NOMENCLATURE DES PRESTATIONS DE LA CATEGORIE DES PARENTS DE LA MARIEE

Prestations	Nuumbordi ou chuchotement	Danngal lahal officialisation	Mbaraangu baab mouton sacrifié	Mbaraangu Kaw	Mbarran- gu yun	Mbaraangu gorg	Jambere mac. hache des captifs	Torchon des ser- vantes mbooty horbe	Awayl cubballo Pagaie pêcheur
Mères	x	x			x				
Tantes						x			
Oncles				x					
Pères			x						
Pêcheurs									x
Servante								x	
Captifs							x		

PREVUES

B. LES PRESTATIONS PERUES PAR LA CATEGORIE DE LA JEUNE MARIEE

1. Les cousins croisés de la fille

Au jour de la célébration du mariage, la mère de la jeune mariée doit exposer tous les habits de celle-ci à l'intention de ses cousines, c'est-à-dire les filles des frères de la mère ou celle des soeurs du père.

Tous ses torchons ou limce seront partagées par les cousines. Il peut arriver que certains de ces habits d'avant mariage soient très valeureux, pour les garder, la maman doit engager une négociation en vue de la racheter.

Les cousins, auront eux aussi des prestations à réclamer ; il s'agit du prix de la monture.

En effet, dans la tradition de l'enlèvement d'une nouvelle mariée, c'est son cousin qui la faisait monter sur le dos de son cheval en direction du domicile conjugal.

Arrivée à destination, avant qu'elle mette pied sur terre, le cousin réclame leur prestation.

Le constat est que dans la tradition d'enlèvement se sont les maris qui viennent chercher les femmes pour l'enlever comme s'était le cas du rapt.

Mais cela n'empêche aux cousins de s'opposer à la sortie de la nouvelle mariée de sa case de retraite sans que leur soit versé la prestation de monture ou qu'elle soit simplement convenue.

2. La classe d'âge de la fille

La cérémonie d'enlèvement donnait lieu à d'intenses discussions entre les deux groupes de femmes et de maris concernant les prestations de celles-ci ; c'est un chantage auquel seront soumis avant de "voler" la femme.

Hostile à voir une des siennes la quitter, la classe d'âge tend toujours à retarder le départ de la nouvelle mariée, ainsi elle est déguisée pour aller être cachée.

La classe d'âge exige un cadeau pour la ramener, c'est la prestation de cachette que les maris sont tenus de donner ou simplement conclure.

Elle peut être cachée aussi longtemps que possible, souvent jusqu'au lendemain matin à moins que la classe d'âge masculine de la mariée ne coopère avec les maris souvent étrangers des lieux.

La prestation du déplacement ou "prix de la poussière" est demandée à l'arrivée de la délégation de racompagnement de la nouvelle mariée.

Même si c'est la famille que se limite le mariage, la prestation est exigée par les filles.

Pour un déplacement de village à village, elles refusent d'entrer dans la maison du mari sans convenir au don l'octroyer.

Ensuite, elles demandent la prestation de bienvenue ou "cadeau de la natte".

Au lendemain de leur arrivée, c'est la séance d'évaluation de leur ration de séjour estimée en tête de bétail et en mil ou betu dammdwdu.

La dernière prestation qui marque les fins du séjour est celle liée au dédomagement après constat de virginité. Ce don marque l'actualisation de l'alliance jideede. A la fin de ce séjour, le mari doit donner des habits à la bootol ou conseillère âgée des filles alors que la jumelle qui restera encore avec la nouvelle mariée bénéficiera d'une paire de chaussure fabriquée par le coordonnier de la famille du mari.

TABLEAU II : NOMENCLATURE DES PRESTATIONS DE LA CATEGORIE DE LA MARIEE

Prestations	Diddeji ou vieux habits	Mbaddini ou prix de monture	Mafforé ou dif- férents secteurs	Prix Cachette ou cuurdirdi	Punndi Koyde ou au prix déplac.	Mbertudi Lesso ou cadeau de	Beter dammbordu ou pesée	Midirdi ou cadeau virginité	Teye ou dot	Autres
La fille			x						x	x
Cousins		x								
Classe l'âge			x	x	x	x	x	x		x
Cousines	x	x								

Elles étaient donc les prestations matrimoniales codifiées par la mémoire collective dans ces deux provinces du futa.

La fille et sa mère étaient surtout au centre d'une intense circulation de bien depuis les premières démarches du projet d'alliance jusqu'à l'acte qui marque le début des rapports sexuels entre les deux individus unis.

La consommation du mariage qui est un acte subi par la fille (jiideede = être transformée en alliée) ouvre ou reconduit une parenté.

Nous n'avons pas dans cette étude noté les multiples dons d'individus à individu.

CHAPITRE TROISIEME : TENDANCES ACTUELLES DU MARIAGE

Le mariage pulaar s'offre aujourd'hui sous deux aspects qui semblent un peu en opposition.

- Dans les villages où l'implantation de l'hégémonie maraboutique sont très fortes, on assiste à une simplification des processus matrimoniaux.

Le nombre de dons, de prestations principales ainsi que les rejouissances populaires sont limités. Les séances de danse qu'accompagne le buuba ou tama, sont déclarées sataniques et interdites au grand damne des troubadours coolooji, Namakala.

Les journées de célébration ne durent que quelques heures et n'engagent plus les différentes couches d'un village.

Ce qui fait dire à certaines castes non encore trop impliquées dans l'islam, que les mariages de ce genre prennent l'allure d'une cérémonie funèbre. Et aux marabouts d'argumenter que le plus valeureux des mariages est celui qui engage le minimum de dépenses; ainsi une femme qui, renonce à sa dot, surtout publiquement a

assuré la clé du paradis ; d'où la tendance à imprimer au mariage un caractère désintéressé et isolé.

- Dans les grandes familles princières du fouta "lawakoobe, ainsi que chez les nouvelles bourgeoisies issues de la bureaucratie ou des émigrés, l'intérêt et le désintéressement marque leur célébration de mariage. Leurs attitudes semblent très éloignées du constant et glacial calcul utilitaire.

Ce qui pour nous traduit la destruction pure des richesses, est un acte de grandeur doublé d'exotisme.

Le premier mariage, événement exceptionnel dans la vie de l'individu, doit marquer la mémoire collective wadde ñalande, (il faut entrer dans l'histoire) par un cachet spécial à son mariage.

Les dépenses exagérées pour la consommation, la destruction de liens longtemps amassés donnent à cette forme de célébration une face de pure dépense dispendieuse versant à une prodigalité que d'aucuns considèrent comme infantine.

Or le motif de ces dons et consommations forcenées, de cette destruction des richesses est trop intéressé.

Ces familles princières donnent et dépensent beaucoup pour rappeler leur prestige et perpétuer la hiérarchie sociale. Elles visent à manifester leur suprématie et prouver que leur supériorité est au beau fixe.

Pour les bourgeois nouvelles, ceux qui sont défavorisés par leur origine sociale, saisissent l'occasion d'une supériorité sociale et brutale. A ce niveau, donner c'est démontrer sa force, et accepter, c'est pouvoir rendre l'équivalent ou plus, sinon devenir subordonné, serviteur, plus petit. Ainsi celui qui était

frustré par son origine sociale, rétablit l'équilibre en changeant de statut par l'arme financière.

La tendance à la désuétude de l'origine sociale dans la question du mariage et la responsabilisation des individus directement concernés, devraient placer l'amour au premier chef. Or les aspects actuels du mariage pulaar montrent la prééminence du côté matériel.

La rentabilité économique d'une alliance pour la famille donneuse, traduit plutôt un esprit de vente qu'une compensation de perte, reléguant ainsi l'amour de la femme au second plan. Ainsi la fille est gardée et entretenue pour être livrée au plus offrant.

Honorer les dépenses de prestige, payer une dot très élevée pour témoigner son amour, sa générosité et sa puissance constituent les principaux soucis de la jeunesse rurale du Fouta. La famille qui se restreint en vie courante le plus modestement possible, se ruine à l'occasion des cérémonies de mariage, dans la joie de donner en public, le plaisir des dépenses artistiques généreuses, pour imprimer à l'événement un cachet hautement esthétique, simulant une prospérité perdue en ces années de sécheresse.

Ces exigences, contraignent la jeunesse à vivre dans un célibat prolongé ; la famille de la fille peut accepter les prestations de plusieurs prétendants alors que la fille se tournera vers le plus nanti, d'où le retrait de la parole d'honneur sans complexe.

Nous pensons que le mariage qui est le premier pas accompli dans le fondement d'une famille nécessite un engagement sérieux et raisonné.

Une mauvaise appréciation dans le choix de son complément peut être simplement fatale dans la construction d'un mariage.

L'argent qui n'est pas un acquis définitif, ne peut fournir une base solide à un mariage dans la mesure où la pauvreté et la richesse sont les éternels compagnons de la vie.

Il ne s'agit pas d'essayer un mariage, mais de s'y engager pour le meilleur et pour le pire.

CONCLUSION

Le constat qui s'impose est que le mariage tel qu'il était préparé et dirigé avait de fortes chances de durer grâce aux devins qui y étaient impliqués à toute la communauté qui, par des réseaux d'alliance, le contrôlait.

L'abandon du mariage préférentiel au profit du choix libre dû par l'indépendance économique des jeunes a amoindri l'influence des parents dans le choix de l'épouse.

Les jeunes qui émigrent chercher du travail ne sont plus sous le contrôle de la communauté villageoise. Ainsi ils sont mal préparés à une union programmée.

D'autre part, les jeunes, manquant de repères fixes, ne peuvent plus au nom d'un idéal attendre quelqu'un qui ne se manifeste que par son absence. C'est pourquoi, elles sont tentées par ceux qui donnent. L'impression de s'occuper d'elles, de les aider.

Nous souhaitons que la jeunesse se dresse contre la dot abusive tout en la sauvegardant en tant qu'institution coutumière qui mérite un respect.

La jeunesse doit oeuvrer pour la réduction des dépenses ruineuses qui engagent les familles dans des dettes inutiles alors que ces sommes auraient pû, constituer la base des fonds de groupement d'intérêt économique de famille. Il urge de mener des actions concrètes dans le sens de la sensibilisation des parents et jeunes non encore éclairés que les prestations élevées enchainent plus qu'elles ne libèrent la femme. Les prestations étaient nombreuses mais servaient de témoin d'alliance comme un mouchoir ou une bague qui servent de souvenir entre amis.

De cette lutte, certaines de nos valeurs socio-culturelles trop chargées de symboles seront réhabilités et nous y gagnerons.

Ainsi, nous pourrons construire l'équilibre du présent et garantir l'harmonie du futur.

BIBLIOGRAPHIE

Association Internationale de Sociologie : Actes du XV^e colloque du comité de recherche sur la famille ; mariage fécondité et rôle des parents en Afrique de l'Ouest - Lomé, Janvier 1976.

Amar (M) : L'organisation de la famille, les fiançailles, et le mariage chez les bambara de la région de Mourdiah publié au CEHS d'AOF 1925 - T VIII.

Binet (Jacques) : Le mariage en Afrique noire
Paris ; édition du Cerf 1959

Binet (J) : Le mariage dans le sud cameroun - Extrait de l'encyclopédie mensuelle d'outre-mer VOL I, fasc 28, décembre 1952 pp 372-376.

Bertrand (J) : Observations et réflexions de docteur Bertrand publié au Centre d'Etudes des Problèmes Sociaux des Indigènes (CÉPSI) n° 29 - septembre 1955.

Centre d'Etudes Ethnologiques de Banning-ville
Le mariage, la vie familiale et l'éducation coutumière chez diverses ethnies de Babunndu 1966 - 172 p.

Delord (J) : Fiançailles et mariage en pays kabrais ; extrait du journal des missions évangéliques n° 5 - Paris 1946.

Dieterlen (G) : Rites symboliques
in Zaïre TVIII, n° 8, pp 815, 841, 1954

- Diop (Ab. Bara) : L'organisation de la famille africaine ;
Dakar en devenir, Présence Africaine 1968 - pp.
299-313.
- Diop (Ab. Bara) : La famille wolof : tradition et changement ;
Paris Kartala - 1985.
- Dumont (L) : Le système des castes et ses implications ;
Paris ; Gallimard 1979 - 449 p.
- Dupire (M) : Organisation sociale des peul ; Paris Plon, 1970.
- Evans (Pr) : Cérémonies du mariage Muer
in Africa Vol XVIII, Janvier 1948.
- Falkner (FR) : A propos des mariages consanguins.
Notes africaines n° 84, octobre 1959.
- Fall (A) : L'étoile du mariage
Extrait d'union n° 8 mai-juin CC d'AOF 1955.
- Garnier (G) : Mariage diplomatique des peuples
in revue de psychologie des peuples n° 2 Avril 1948
pp.211-222
- Guigon (B) : Crise de l'agriculture et marginalisation économique
des femmes Serer d'usiiin
Thèse, ORSTOM 1988.
- Gunter (Hans. P.) : Mariage, formes et origines
Paris, Payot 1952 - 255 p.
- Henri (L) : Fécondité des mariages
Paris, PUF 1953.

- IFAN : Vers une évolution du mariage sénégalais
TXII N° 2 Avril 1951, PP. 542-546.
- NIANG (M) : Le mariage wolof.
- Oumar (B) : Le Fouta Toro au carrefour des cultures, Harmattan
1977.
- Paulo (M) : Mariage Dahomey
Extrait de la revue de la faculté d'ethnologie d'Haïti,
N° 4, 1961.
- Radcliffe (B) et Daryll (F) : Systèmes familiaux et mariage
Paris PUF 1953 - 528 p.
- Samb (A) : un mariage musulman au Sénégal
Notes africaines n° 144, octobre 1974 pp. 99-101.
- Société Africaine de culture : La civilisation de la femme dans la
tradition africaine
Paris présence africaine 1975.
- Sohies (A) : Mariage coutumier et mariage musulman
in Zaïre janvier 1947 pp. 72-76.
- Salimata (AL) : Mariage précoce en milieu haoussa
Dakar, ENAES 1983
- Sire (D) : Conception de la dot chez les jeunes dakarois
Dakar ENSEPTP 1982.

- Sow (Fatou) : Les famille musulmanes en Afrique noire
contemporaine;
in famille musulmane et modernité, le défi des
traditions : par D. Behman et S. Bourraoui
Paris, edt publisud, 1986.
- Sow (F) : LE PV économique des femmes dans le département de Podor
IFAN. Ch. A. DIOP, Dakar, Octobre 1991.
- Thore (L) : Mariage et divorce dans la banlieue de Dakar,
Paris, Mouton, 1964.
- Wane (Y) : Les toucouleur du fouta toro (Sénégal) stratification
sociale et structures familiales
Dakar IFAN 1969.
- Wane (Y) : Conditions sociales de la famille toucouleur
extrait du bulletin de l'IFAN - Série B
Sciences humaines T34 n° 3 - Juillet 1969.

G L O S S A I R E

Aga : Titre d'un berger qui s'est distingué par la qualité de l'entretien de son troupeau ; éleveur serviteur des bêtes aimées à l'égal des enfants.

Awluŋe : (sing. gawlo, celui qui mélange), culte des griots.

Awyol cubballo : Pagaie de pêcheur, prestation des maîtres du fleuve qui garantissent aux villageois, la traversée et la fourniture du marché en poisson.

Buuba : Petit tam-tam, utilisé dans les séances de lutte et de danse.

Bamtude : Relever ; reprendre ; épouser la veuve, souvent jeune de sa femme défunte : Sororat.

Betu : Séance de pesée de la ration réservée à une cérémonie.

Boggol : Corde ; mariage arrangé entre deux personnes âgées.

Mbaraangu : Bête sacrifiée (mouton) ; prestation de la catégorie des parents de la jeune mariée.

Mballude : L'aide apportée par les parents et alliés (idée de céréales) durant une cérémonie.

Mberlude leeso : Prix de l'étalement de la natte ; don de bienvenue demandé par les compagnes de la jeune mariée juste à leur arrivée à la maison du mari.

Mbootu horŋe : Pagne de captive ; don qui leur est destiné parce qu'une d'eilles portait la fille à son enfance sur son dos.

Mbaŋŋinirde : Priade la monture.

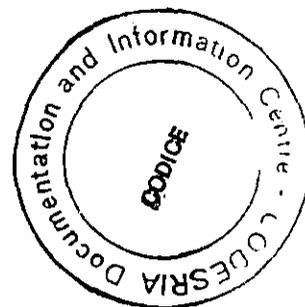
Mboombangu : Etat d'un fille qui est vierge.

Colminirdi : Cadeau de visite apporté par le fiancé.

Caatal : Part de la récolte réservée aux dons.

Caaynagol : Enlèvement forcé, rapt.

Coowaori : Boeuf dompté servant de monture.



Cuddungu : Cérémonie de couverture, jour à partir duquel la jeune fille est désormais couverte, protégée.

Cuudirdi : Prix de la cachette.

Dommbordu : Série des journées de retraite de la jeune mariée.

Debho : Femme (pluriel rewbe = subordonnées)

Demal : Le labourage.

Dewgal : La subordination ; le mariage.

Dewgal sadak : Le mariage - don.

Donngal lahal : La part de l'assiette (ref au couteau).

Dendinaabe : Les cousins croisés ou à plaisanterie.

Diddeeki : Les vieux habits de la jeune mariée récupérés par les cousines croisées.

Diidoneede pade : Fabrication de chaussures par le cordonnier.

Diftoyade : Aller enlever.

Doftal : Accompagnement ; aide collective.

Ndiftunngu : Jour de l'enlèvement ; célébration du mariage.

Ndedndi : Semme symbolique servant d'ouverture de la séance de collecte des dons et aides fait par les femmes. Elle est fournie par la "mère de cérémonie".

Nduwordi Ceerno : Don de la bénédiction du marabout.

Esiraabe : Rapport entre beaux parents et gendre ou bru, par référence à celui qui parle.

Fedde : Classe d'âge ; féminine (rewre) ; masculine (worde) ; inférieure (less) ; supérieur (dow).

Feewreede : Avoir un troupeau bien dressé.

Funeraabe : Jumelles ; amies les plus proches de la mariée.

Jammere maccube : Coup-coup, hâche des coptifs ; leur prestation.

Juurgal koondi : Dons sortis durant la toilette, la fille qui précède les instants d'enlèvement.

Jabbaode bela : Accueillir le plaisir procuré par l'arrivée de la bru.

Judirdi : Cadeau de virginité, dons de l'actualisation de l'alliance, de la parenté.

Jalal waalo : Période de culture des champs du walo.

Jommbaaja Nouvelle mariée en retraite.

:

Njoodnam Beauté physique.:

Njodom : Petit pagne.

Hurtoyaode : Le départ définitif d'une mariée pour le domicile conjugal.

Hujjaaji : Les droits ; les prestations matrimoniales.

Hobbude tekkol : L'attachement d'un fil autour de la main d'une petite fille, fiancée à bas âge ; réservée pour une alliance.

Hoorde : Jeûner.

Koltu : L'habillement.

Kisal : Bien être ; sécurité.

Kumal : Attachement ; séance d'alliance, de scellement.

Keyniraabe : Beaux frères.

Kumtaare : Repas de rupture.

Lenngi : Veillée de chants et danses organisée par les vieilles femmes en prélude de la journée de la célébration.

Muudooji Kindeele : La part des autres castes dans la pesée de la ration, réservée à la célébration du mariage..

Muulundiral : Tachetement, salissement des jeunes filles aux garçons avant le grand linge.

Nellude e suude : Passer la journée dans la case ; retraite de la fille.

Neeñbe : Caste des artisans.

Namakala : Les "mange-tout", les troubadanses et "demandenses".

Nalaande L'événement.

Punndi koyde : Poussières des pieds ; prix du déplacement.

Tawreede : Il y a été "trouvé", être vierge.

Tawtundirde : Se rejoindre.

Tene : La dot.

Yanngé : Cuisine cérémonielle collective.

Yamal : Fiançaille.

Yaro : Eparpillement, jeu des bergers.

Wupoyde : Linger ; le grand linge des campagnes.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE